

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRELIVAN

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

LEBRETON Suzanne	BOTREL Marie Claire	BERNAY Marie-Hélène
GODET Pascal	KERJEAN Nathalie	RAULT Annie
LEMONNIER Rosanna	LUCAS Dominique	THOMAS François
PELHATRE Michel	LE PROVOST Guy	FOURE Jean-Luc
LEMAITRE Fabrice	BRIAND Marie	GUDEMARD Bruno
AMBROISE Fabienne	PICOUAYS Jacqueline	MAILLARD Rémi
YVART Didier	CAYET Laurette	

Absents Excusés : Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude pouvoir à Monsieur LE PROVOST Guy,

Secrétaire de séance : Madame KERJEAN Nathalie

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2023.

AFFAIRES GENERALES

Dinan Agglomération et Région Bretagne : Convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'une gestion groupée des Certificats d'Economies Energie (CEE)

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'une gestion groupée la valorisation des CEE avec la région Bretagne, et Dinan Agglomération.

Convention avec Etablissement Public Foncier de Bretagne

Le conseil municipal :

- Demande l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention opérationnelle d'actions foncières.
Superficie totale du foncier à acquérir : 4 parcelles cadastrées AH 172p, 173, 174, 182 d'une surface foncière de 1979 m² environ.
- Approuve ladite convention et autorise Madame le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution,
- S'engage à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles avant le **26 novembre 2030**.

Syndicat Départemental d'Energie : Eclairage public adaptation des heures de fonctionnement pour répondre aux enjeux énergétiques

Le conseil municipal décide d'adhérer au dispositif et fait le choix d'effacement des commandes d'éclairage public aux heures de forte consommation entre 18 h et 20 h en cas d'alerte Ecowatt. Le SDE transmettra directement les références des comptages correspondant à ENEDIS pour la mise en place des coupures et les rallumages automatiques à distance.

Syndicat Départemental d'Énergie : Convention de partenariat étude énergétique Ecole Jean Ferrat et Salle Clément Ader

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec la région Bretagne

PERSONNEL

Nomination agent de maîtrise

Le conseil municipal décide de créer un grade agent de maîtrise spécialisé espaces verts à temps complet au service technique et de supprimer un grade d'adjoint technique au 1^{er} octobre 2023

Contrat groupe assurance statutaire : adhésion et choix de la franchise

Le conseil municipal considère qu'il est nécessaire de conclure un contrat d'assurance statutaire pour le personnel :

- Décide d'adhérer au contrat d'assurance groupe des risques statutaires garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité, à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027, proposé par CNP Assurances et l'intermédiaire de son courtier RELYENS pour les :

AGENTS CNRACL franchise 20 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire, en longue maladie / longue durée et 15 jours en CITIS. **Taux : 7,25%**

AGENTS IRCANTEC franchise 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire et accident ou maladie imputable au service **Taux : 0,93%**

Nomination Maître d'apprentissage.

Le conseil municipal décide de nommer l'agent de maîtrise spécialisé espaces verts maître d'apprentissage référent et garde la possibilité de nommer un suppléant en l'absence de l'agent de maîtrise.

TRAVAUX URBANISME

Syndicat Départemental d'Énergie : déplacement d'un candélabre rue Victor Hugo

Le conseil municipal valide le déplacement du foyer J434 présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 1 684.80 € sauf s'il y a possibilité de le supprimer.

Syndicat Départemental d'Énergie « programmation Fonds Vert » : Rénovation de lanternes

Le conseil municipal approuve Le projet d'éclairage public présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 13 920€ qui s'inscrit dans le programme Fonds Vert.

32 lanternes sont concernées :

- Rue du Rocher
- Route de Broons
- Rue de la Barrière
- Route de Caulnes

Syndicat Départemental d'Énergie : l'Eclairage de terrains de foot

Le conseil municipal approuve Le projet d'éclairage par projecteurs LED des terrains de football (terrain A et B) au bourg coût total des travaux est estimé à 121 200 €.

Demande de subvention et plan de financement auprès de Fédération Française de Football pour l'éclairage de terrains de Foot

Le conseil municipal :

- Décide de solliciter une subvention auprès de la Fédération Française de Football dans le cadre du

Fonds d'Aide au Football Amateur pour un montant de 15 000€

➤ Valide le plan de financement :

○ Aide demandée à la Fédération Française Football	15 000... €	12.38 %
○ Auto-financement	106 200...€	87.62 %
TOTAL	121 200...€.....	100.00 %

TRANSITION -CITOYENNETE

Atlas Biodiversité : plan d'action

Le conseil municipal valide le plan d'actions de l'atlas biodiversité.

Dinan Agglomération : Budget participatif, projet duplicable validation des actions

Le conseil municipal valide la création d'un corridor écologique parc des lisières (plantations, cheminements)



Pour extrait conforme
Le maire,
Suzanne LEBRETON